Déclaration d'engagement réciproque dans le Plan de mobilisation des communes pour le climat

Dans le cadre de son Plan climat-air-énergie territorial, la Métropole Aix-Marseille-Provence propose aux communes et aux mairies de secteur de renforcer leur engagement en faveur du climat, à travers le Plan de mobilisation des communes pour le climat.

A travers ce dispositif, la commune de JOUQUES, **représentée par** Mr Le Maire Eric Garcin,

s'engage à :

- **Mettre en place les actions suivantes** du Plan de mobilisation des communes pour le climat **:** *(indiquer les numéros des actions retenues, d'après la Liste récapitulative des actions avec numérotation pp. 52-55 du Plan de mobilisation des communes pour le climat) :* **2-2/ 22-3/29-1/30-1/30-2.** Soit dans l'ordre : relayer le dispositif Ecowatt ; équiper les sites communaux de composteurs collectifs ; promouvoir la forêt à travers les outils de communication de la commune ; s'engager auprès du conseil municipal à construire une stratégie d'éducation à l'environnement et au développement durable et à l'adapter au contexte local.
- **Assurer un reporting annuel** de ses avancées auprès de la Métropole, en remplissant le document de suivi qui lui sera fourni à cet effet ;
- **S'impliquer dans le réseau** des communes engagées pour le climat, en participant activement aux 3 réunions annuelles.

En retour, la Métropole Aix-Marseille-Provence s'engage à :

- **Accompagner la commune ou la mairie de secteur** dans la mise en place des actions identifiées ci-dessus, selon les modalités définies dans le Plan de mobilisation des communes ;
- **Partager le résultat des études et diagnostics** menés à l'échelle du territoire, sur demande de la commune ou de la mairie de secteur ;
- **Créer et animer un réseau** des communes engagées dans la démarche ;
- **Effectuer une évaluation globale annuelle des actions** menées par les communes ou les mairies de secteur, sur la base du reporting qui lui aura été transmis.

Pour la Métropole Aix-Marseille-Provence,

.....

Signature :

Pour .....,

.....

Signature :

REÇU EN PREFECTURE
le 23/05/2025
Application agréée E-legalite.com
73_CO-013-211300488-20250522-41_DEL_2025